

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
 RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

Une bonne recrue pour la philosophie

Puisque vous entrez aujourd'hui même à l'école de recrues, cher jeune ami, je voudrais vous donner les leçons de l'expérience afin de faciliter vos premiers pas, cadencés ou non, dans la carrière militaire.

Vous avez le droit d'emporter quelques objets personnels, mais vous seriez mal noté, croyez-moi, si le jour de la première inspection vous aligniez sur le sol, à côté du couteau, un service à poissons, une lampe à alcool ou une spatule à dessert.

Je sais que vos parents vous ont fâcheusement accoutumé à ne pas manger le café au lait, la soupe, le bouilli et la tarte aux fraises dans la même assiette et que vous aurez quelque peine, au début surtout, à vous faire à la gamelle, et pourtant, bientôt, vous ne vous étonnerez plus de découvrir les yeux du bouillon dans le chocolat du matin, même si vous avez lavé le récipient à grande eau froide.

Question d'habitude.

Ne vous inquiétez pas, non plus, si vous n'êtes jamais parvenu à dormir au bruit d'un moteur d'avion, des difficultés que vous aurez à trouver le sommeil dans une chambrée surpeuplée.

En quelques jours, on vous guérira de vos insomnies, par la fatigue.

Vous apprendrez à vous lever tôt le matin et à courir toute la journée afin d'aller, nulle part, le plus rapidement possible.

Ignorez, à notre époque atomique, combien de jours il faut pour « exercer le salut ».

De mon temps on comptait plusieurs semaines, et chose curieuse personne n'en devenait plus courtois pour autant.

Ni nous, ni nos supérieurs.

Chaque fois qu'il vous est arrivé, dans la vie civile, de tirer distraitemment votre chapeau à quelqu'un ou de ne pas le tirer du tout, cela n'avait guère d'importance.

Au militaire, c'est différent :

On vous traite comme du poisson pourri pour vous apprendre la politesse.

Malgré tout, cependant, l'école de recrues est une excellente école d'éducation.

Vous y apprendrez la philosophie pratique.

Il ne faut pas, vous répétera-t-on, à propos de tout et de rien, chercher à comprendre...

Or, accepter son sort, d'un cœur égal, sans se poser de questions, c'est la clef de la sagesse.

Ne vous demandez donc jamais par quelle malice du destin, vous qui pensiez vivre une grande épopée, vous subirez le drame du bouillon de vareuse décroché ou la tragédie du canon de fusil piqué.

Cela vous ramène à l'humble condition humaine et à ses minuscules détails plus décevants souvent que les pires misères.

Peut-être allez-vous être victime, à l'occasion, d'une injustice.

Alors, il y a deux solutions :

La première, que je vous recommande, consiste à ne pas broncher. Ne pas parler d'un embêtement, c'est en limiter la durée et en minimiser l'importance.

La seconde consiste à vous défendre par voie hiérarchique :

Vous adressez votre réclamation au caporal qui la transmet au lieutenant, lequel la passe au major qui la refile, à son tour, au colonel.

Toute l'armée sait ainsi que vous êtes une mauvaise tête.

Le beau résultat !

J'ai toujours pensé qu'à l'école primaire déjà l'on devrait flanquer de bonnes notes aux mauvais élèves, de mauvaises notes aux bons, punir les innocents, absoudre les coupables, pour les initier tous à l'injustice qui tient, dans ce monde, une si vaste place.

Au lieu de cela, n'est-ce pas ? on entretient les jeunes dans la dangereuse illusion qu'ils

devront tout à leurs mérites jusqu'au moment où ils se feront damer le pion par un affairiste, un opportuniste ou un combinard.

Croire à un monde imparfait, voyez-vous, c'est encore le seul moyen de ne pas trop souffrir...

L'autre jour, j'ai rencontré un colonel qui m'a offert trois décis, en s'informant gentiment de ma santé.

Eh bien, vous auriez tort de vous imaginer que vous aurez cette aubaine à l'école de recrues. Pourtant, c'est à ce moment-là que les trois décis feraient le plus plaisir, je vous l'accorde.

Patiencez et, dans vingt ou trente ans, le temps abolira les distances et les grades.

Vous allez certainement, comme on dit en langage familier, « la piler ».

Réjouissez-vous :

J'ai toujours constaté que ces marches forcées dont se plaignaient les soldats, ces exercices violents, ces petites tracasseries, ils en faisaient plus tard de grands souvenirs qu'ils ne se lassaient pas de raconter à leurs amis et connaissances, comme autant d'exploits glorieux. Il n'y a pas tellement d'événements dans une existence humaine...

Alors, vingt-quatre heures d'arrêt, un chagrin d'amour, un coup de pied au derrière ou une bonne pneumonie, avec le recul du temps, ça fait date et c'est bien émouvant de repasser ainsi sa propre histoire.

Ça aussi c'est une idée qui m'est chère :

Au lieu d'interroger les étudiants sur le traité de Westphalie, sur la bataille de Marignan ou sur les Croisades, on ferait bien mieux de s'informer des événements qui comptent dans leur propre existence :

La date de leur rougeole ou de leur rupture avec Lily.

C'est important pour eux.

Enfin, je ne veux pas vous retenir plus longtemps, vous auriez des ennuis, et je me borne à souhaiter que parti pour devenir soldat, vous nous reveniez aussi un tout petit peu philosophe.

A. M.

Europabus, ou de l'art de se servir de l'autocar pour visiter l'Europe

Au cours de ces dernières années, le tourisme par autocar a pris une très grande importance en Europe. Le développement des moyens de transport a stimulé le goût du déplacement. L'intérêt que le public porte à l'automobile a fait le reste et l'autocar, qui permet de détailler, du haut de son siège, le paysage, les gens et les choses, a obtenu très rapidement la faveur des foules.

Les grandes administrations de chemins de fer européens ont reconnu l'importance de cette nouvelle et attrayante forme du tourisme. Loin de lui faire obstacle, elles désirent l'aider à se développer en évitant toutefois une concurrence stérile. Il fallait arriver à coordonner les services ferroviaires avec ceux de certaines lignes routières.

C'est pourquoi, en 1951, les administrations de chemins de fer ont créé un service d'autocars internationaux de caractère touristique qui prit le nom d'EUROPABUS.

Cette organisation est en pleine extension. Bien que ne datant que de trois ans seulement, elle n'a cessé d'améliorer son système de vente des billets et de réservation des places, d'incorporer les lignes les meilleures et les plus intéressantes du continent et de les faire connaître aux touristes. Son but est de développer le tourisme en Europe en favorisant les voyages combinés par

NOS REPORTAGES

Voyage à Venise

(SUITE ET FIN)

S'appuyant sur le palais ducal, se dresse la merveilleuse église Saint-Marc. Cet édifice, l'un des plus beaux d'Italie, fut à l'origine construit pour abriter les reliques du saint dont il porte le nom. D'une richesse inouïe, ce sanctuaire contribue à donner à la place qui lui fait face ce caractère mystérieux qui surprend tout visiteur de Venise.

Je ne sais si cette ambiance pleine de charmes qui règne sur la place Saint-Marc est due aux palais qui l'encadrent, aux innombrables nuées de pigeons qui posent inévitablement devant les caméras des touristes ou au campanile qui domine fièrement tout ce vaste musée, mais cette féerie magique propre à Venise, et plus particulièrement à la place Saint-Marc, ne manque pas de nous frapper par sa puissance d'enchantement. Aucune pétarade et aucun klaxon (engins inconnus à Venise) ne viendront nous troubler. C'est à partir de ce moment seulement que l'on aura compris Venise.

La vie de Venise

Pour entrer réellement en contact avec la vie du Vénitien qui travaille pour gagner son pain,

chemin de fer et par route. N'importe quelle agence de voyage peut, à cet effet, établir des billets combinés rail-route ou, si le voyageur le désire, préparer de vastes circuits en autocar ne comportant que les jonctions indispensables par chemin de fer. Un système international de réservation des places fonctionne d'une manière parfaite. Europabus n'admet, dans son organisation, que les lignes garantissant aux voyageurs un confort élevé et une sécurité absolue.

Deux lignes suisses sont exploitées en commun, sous le pavillon Europabus, par les Chemins de fer fédéraux et le service des cars alpestres des PTT, durant les mois d'été (du 15 juin au 15 septembre). La première est la ligne Lucerne-Brunig-Interlaken - Col du Pillon - Montreux, reliant la Suisse centrale à l'Oberland bernois et au Léman en touchant trois des centres touristiques les plus importants de Suisse.

La seconde, appelée « ligne des Alpes » est nouvelle. Elle part également de Lucerne, atteint Andermatt par les célèbres gorges des Schöllenen, sur la route du Gothard, franchit les cols de la Furka et du Grimsel, en cotoyant le glacier du Rhône et se termine à Interlaken, au pied de la Jungfrau.

Ces services répondent aux exigences du grand tourisme international. Les autocars — de couleur jaune et frappés du disque postal, comme il se doit en Suisse — que l'on reconnaît de loin aux trois notes claires de leur klaxon, sont accompagnées d'une hôtesse qui est aux petits soins pour les voyageurs, les renseignant sur les détails du parcours, les hôtels, les horaires, etc. De plus, ce qui est vivement apprécié des voyageurs, les autocars vont les chercher le matin dans leurs hôtels, et le soir les y conduisent.

Plusieurs lignes EUROPABUS aboutissent en Suisse. C'est le cas notamment pour la ligne Anvers-Bruxelles-Luxembourg-Bâle, passant par Gerardmer et la partie la plus intéressante des Vosges. Elle assure la correspondance avec une autre ligne d'autocar venant de Londres et Ostende. Citons également les lignes Francfort-Stuttgart-Bâle et Baden-Baden-Bâle, et surtout les lignes aboutissant à Genève et qui font de cette ville un important centre d'éclatement touristique : Strasbourg - Besançon - Genève, Nice-Genève, par les routes les plus variées, etc.

L'Europabus dispose dans le monde entier d'une organisation commerciale qui en fait un auxiliaire précieux des agences de voyage et du tourisme. Un bureau central sera prochainement créé en Europe, tandis qu'un bureau Europabus fonctionne d'ores et déjà depuis quelques mois à New-York.

il faut aller se promener dans les petites ruelles tortueuses des quartiers qui s'étendent derrière Saint-Marc. D'une largeur qui varie entre 1 et 3 mètres, ces ruelles sont d'un pittoresque incomparable. Elles se transforment tantôt en de très étroits trottoirs qui longent les canaux, tantôt en de minuscules passerelles qui brusquement s'arrêtent devant les eaux d'un rio. Alternant continuellement avec de petits canaux qu'elles enjambent au moyen de gracieux ponts, ces ruelles s'entrelacent comme les mailles d'un filet mettant au défi notre sens de l'orientation. On remarque tout spécialement le cachet qu'offrent les ponts suffisamment arqués pour permettre aux gondoles de passer sans être gênées. Les boutiques qui se pressent sur toute la longueur du chemin pourraient nous retenir pendant des heures par la richesse de leurs étalages qui regorgent de tout ce qui touche à la grande industrie de Venise : la verrerie. Une variété inouïe d'objets de verre lancent des feux multicolores ; notre admiration croît encore si l'on entre dans l'une ou l'autre de ces boutiques : des services de toutes couleurs et de toutes formes, des vases, des bibelots et des miroirs renvoient des ruisselements de lumières. Ces pièces d'art sont, pour la plupart, exécutées avec un outillage très primitif, le même que celui dont on se servait il y a plusieurs siècles. Il est étonnant de voir avec quelle dextérité s'en sert l'artisan vénitien ! Certaines familles exercent ce métier depuis des générations et se transmettent même certains procédés secrets de pères en fils ; on m'assure par exemple qu'un fin connaisseur peut, d'un simple coup d'œil, déterminer non seulement si tel objet de verre vient de Venise, mais encore quelle famille l'a exécuté !

Tout comme saint Marc, le verre est entré dans l'histoire de Venise ; de tout temps on en a pratiqué l'industrie dont on gardait jalousement les secrets. Pour s'en assurer le monopole, la puissante république condamnait à la peine capitale quiconque s'avisait d'en parler !

Contrairement à la plus grande partie des mosaïques de la péninsule, celles de Venise sont essentiellement composées de petites pièces de verre et non de pierre ; cette méthode donne de plus grandes possibilités d'effet dans la dégradation des tons et la nuance des teintes. La couleur est directement additionnée au verre pendant que ce dernier est encore en fusion ; ces deux matières sont donc très intimement liées entre elles et la mosaïque qui en résulte est pratiquement inusable. Sa couleur ne passe pas.

Une visite de Venise ne saurait se concevoir sans une promenade en gondole. D'une ligne élégante, ces frêles embarcations glissent avec grâce à la surface des eaux, dirigées par d'habiles gondoliers ; ceux-ci, debout à l'arrière de la gondole, manœuvrent l'embarcation d'une seule rame fixée sur le côté droit. Un code vieux comme Venise comporte des lois très strictes pour régler la navigation dans les canaux de la ville. C'est ainsi que les gondoles circulent à gauche, qu'avant d'amorcer un tournant brusque le gondolier lance un appel, toujours le même, pour mettre en garde l'éventuelle embarcation qui pourrait s'avancer sur le canal perpendiculaire. Un grand nombre de collisions sont ainsi évitées, puisqu'il paraît qu'elles se produisent même entre bateaux ! A certains carrefours très fréquentés, il existe des systèmes de feux rouges et verts pour les gondoles comme ceux qui sont destinés aux voitures dans nos villes !

Deux fois par jour les canaux sont en quelque sorte nettoyés par les marées qui drainent vers la mer toutes les saletés qui reposent au fond des canaux. L'entretien et le lavage des « avenues » de la ville ne demandent donc pas de très grands sacrifices à la municipalité vénitienne !

Ne nous étonnons plus dès lors, si avec de tels attraits et particularités Venise a conquis la place qu'elle garde encore jalousement aujourd'hui.

Léonard GIANADDA.

MARTIGNY

La manifestation du 1er Août

La population martigneraise a célébré avec de coutume notre fête nationale dans la ferveur et la dignité. L'Harmonie municipale a conduit, à l'avenue de la Gare, le cortège patriotique auquel prenaient part les sociétés locales. Puis, sur la place Centrale, le programme traditionnel se déroula sous la direction de M. Edouard Morand, conseiller. M. Pierre Crettex, conseiller, prononça une vibrante allocution rappelant le sens de notre fête nationale et les responsabilités qui nous incombent dans la sauvegarde d'une liberté si chèrement acquise. La manifestation se termina par l'illumination de la Tour de la Bâtiaz et les feux d'artifice.

1er Août à Martigny-Bourg

Après le cortège traditionnel, la Fanfare municipale a donné un concert sur la place Centrale où M. le député Moret prononça le discours de circonstance.

Après avoir rappelé la mission de la Suisse, M. Moret fit un vibrant appel à l'Union de tous les Confédérés, et, dans un geste touchant, associa à la célébration de notre fête nationale tous les étrangers présents.

Ce discours fut fort apprécié, et, comme d'habitude, Tony Moret, sous les bravos de la foule, termina par un mot d'esprit.

Un chaud merci à M. le député Moret et à toutes les sociétés locales qui ont contribué à la réussite du 1er août 1954. P. O.

Deux beaux concerts à l'hôpital

Dans l'après-midi de samedi, veille du 1er août, les malades, les vieillards et le personnel de l'établissement, où se trouvent actuellement plusieurs Fribourgeois, ont eu la joie d'entendre deux concerts donnés par une société de chant de Fribourg, le premier à l'hôpital et le second devant la villa d'en face habitée par la propriétaire, une Fribourgeoise authentique.

Nous avons été gratifiés de plusieurs morceaux très bien choisis qui nous firent le plus grand plaisir. Un grand merci à ces amis fribourgeois pour leur délicate attention.

Un auditeur.

Derniers tirs obligatoires

La Société de tir avise les tireurs que les derniers tirs militaires obligatoires auront lieu le dimanche 8 août, de 7 h. 30 à 12 heures. Livrets de service et de tir indispensables.

La montre en or

M. Léon Perrin, employé à l'industrie du bois Bompard, a reçu un chronomètre en or en reconnaissance pour ses trente ans de service dans la maison.

Nos félicitations et nos vœux.

Grave accident

La fête nationale a été malheureusement marquée, à Martigny-Bourg, par un grave accident survenu à Mlle Blanche Rouiller, institutrice. Elle cheminait sur l'avenue Rouiller, lorsqu'elle fut renversée par une moto pilotée par M. Vouillamoz, de Vernayaz. Mlle Rouiller fut relevée sans connaissance et transportée à l'hôpital où l'on devait constater une fracture de la mâchoire, des blessures à un bras et des contusions.

SION

A l'Ecole valaisanne de nurses

Une année scolaire vient de se terminer à l'école des « apprenties maman » et déjà l'on pense à l'entrée du nouveau cours qui aura lieu le 1er octobre. Malheureusement, l'école ne dispose pas d'assez de places pour pouvoir accepter toutes les jeunes filles qui aimeraient apprendre cette profession si essentiellement féminine. De nombreuses demandes nous parviennent de partout. Pour ne pas devoir refuser ensuite les jeunes filles valaisannes, nous prions instamment celles qui ont l'intention de suivre le cours 1954-55 de s'annoncer au plus vite. Elles ont la priorité. Mais qu'elles se dépêchent. L'école ne dispose plus que de trois places libres pour le prochain cours (maximum d'élèves : 25).

SIERRE

La prochaine saison du Football-Club

Le comité de l'active société de Sierrre a pris diverses mesures pour la prochaine saison. A la commission technique, M. Simon Longhi fonctionnera comme membre unique, tandis que MM. Warpelin et André Giachino se sont vu confier les tâches d'entraîneurs, M. Pillet et Robert Seewer s'occupant des juniors.

La constitution définitive du comité est la suivante : président, Me Edouard Bagnoud, vice-président, René Dasi ; secrétaire, Walther Gloor ; comptable, André Ecœur. Membres : MM. Pillet, Seewer, Rey Tonossi, Emmel.

MM. Milana et Bob Weim fonctionneront comme managers de la première et seconde équipe.

LES SPORTS

Tour de France

Bobet vainqueur

Kubler maillot vert et la Suisse première à l'inter-nations

Nous avons dit, lors de l'abandon de Koblet, que l'équipe suisse qui s'était fixé comme objectif le maillot jaune, le maillot vert et le classement international par équipes, devrait s'estimer heureuse de pouvoir atteindre deux de ces buts. Il eût été fou, en effet, pour une équipe réduite de moitié et très fatiguée, d'essayer de tout perdre en renouvelant des attaques contre Bobet, incontestable leader et certainement l'homme le mieux préparé pour ce Tour.

Sagement, nos Suisses ont défendu — facile-

ment grâce à l'avance considérable prise lors des premières étapes — le maillot vert de Kubler (classement aux points) et, plus difficilement, la place de tête au classement international qui était visée par la France. Schaer, deuxième, n'a pu se maintenir à ce rang et a été sauté « in extremis » par Ockers.

Il y a donc lieu d'être satisfait de l'issue de ce Tour meurtrier, puisque Kubler et Schaer terminent deuxième et troisième du classement général, que Clerici est remonté jusqu'à la douzième place, Croci-Torti et Pianezza, « domestiques » parfaits, laissent encore derrière eux des hommes comme Dussault, Siguenza, Molineris ou Hendriks. La performance d'ensemble de l'équipe suisse a d'ailleurs marqué ce Tour 1954 où seul Bobet a été de taille à répondre à nos hommes. Le Français a remporté l'étape contre la montre de vendredi, battant Kubler et Schaer, ce qui prouve son excellente condition. Samedi, il ne se passa rien de spécial, sinon que Croci-Torti termina deuxième de l'étape derrière le Belge de Bruyne. Hier, apothéose au Parc des Princes, où Varnajo remporta le sprint d'une échappée de cinq hommes, sans effet sur le classement général.

Contre les DOULEURS

passagères

Sans déprimer, KAFKA calme les douleurs en quelques minutes. Maux de tête, migraines, névralgies ne résistent pas aux Poudres KAFKA. Ne renfermant aucun hypnotique, elles agissent sans provoquer de dépression, au contraire, elles stimulent et permettent de dissiper tous les maux douloureux passagers.

Se fait en

POUDRES et en DRAGÉES
La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



POUDRES ET DRAGÉES
KAFKA
"procurent allant et bien-être."

they are running to their rivals, so that t
own can be maximum, if necessary. 1
à l'ou aller plutôt 1
à la Bergèreek
the trial runs and during the race; certain

MAISON VALAISANNE DE TROUSSEUX
R. ROCH-GLASSEY, BOUVERET
Tél. (021) 6 91 22



Ce n'est pas avec ce studio

que vous créez l'intimité, mais la Fabrique de meubles WIDMANN tient à votre disposition des studios qui agrémenteront votre vie conjugale.

● N'achetez pas à la légère, choisissez



FABRIQUE DE MEUBLES — SION
Sommet du Grand-Pont — Tél. 2 10 26

Les athlètes valaisans dans les compétitions

Après la Journée d'athlétisme qui s'est déroulée avec succès à Sierre, nos athlètes ne sont pas restés inactifs. Ils ont poursuivi intensément leurs entraînements pour pouvoir se présenter dans les concours en dehors du canton.

C'est ainsi que Feliser, Tourtemagne, Bovier, Uvrier et Viogot (Sierre) sont revenus couronnés de la fête cantonale de gymnastique à Bulle.

Au championnat genevois de décathlon, nous trouvons en cat. B, 2me Léonard Gianadda, SFG Martigny, avec 3361 points ; 15e Roger Zufferey et 16e Robert Fabry, les deux de Martigny également. En cat. A, 4me Schœter André, Martigny, avec 4547 points.

A la fête fribourgeoise d'athlétisme, Praz Joseph de Sion a atteint le magnifique résultat de 4902 points. Nous trouvons également : Détienne, Monthey, 4540 ; Sauthier, Conthey, 4415, tous couronnés ; Siéro, Sion, 4290, et Rouge, Martigny, 3980. En cat. B, Zufferey de Martigny se classe encore parmi les palmés.

Nos amis du Haut-Valais font également preuve d'une belle activité, entraînés qu'ils sont par le dynamisme Rob. Lehmann, de Viège. Au championnat suisse interclubs, Viège et Tourtemagne, à Viège, ont présenté pour la première fois des groupes I.P. Dans cette catégorie, Viège a fait 2099 points et Tourtemagne 1291 pts. Le jeune Blatter sauta 5,84 m. ; Schnydrig 5,83. Au boulet, Schnydrig, 12,26 m.

En cat. C., la section de Viège a réussi de beaux résultats, et avec les frères Truffer on peut dire qu'elle possède des coureurs d'élite qui peuvent se mesurer (ce qu'ils font) sur le terrain national. Elle totalisa 5182 points et se trouve actuellement en quatrième rang du classement suisse. La section de Tourtemagne, dont le principal pilier est Feliser, totalise 2698 points. Les meilleurs résultats donneront : 100 m., Reist et Blatter, 11" ; 800 m., Truffer, 2'1"4 ; 3000 m., Truffer R, 8'48"9 ; boulet, Feliser 10,97 ; disque, Lehmann 32,60 m. ; longueur, Feliser 5,99 ; 4 x 100, Viège 48,9.

Espérons que d'autres sections fassent encore cette intéressante compétition.

Les cours pour moniteurs de centres d'entraînements qui devaient avoir lieu en juillet, ne se dérouleront qu'en septembre-début octobre. Nos dirigeants centraux étant actuellement trop occupés par la préparation de championnats d'Europe à Berne.

Rappelons encore le match intercantons romands qui se déroulera à Bulle au début de septembre. Les dirigeants valaisans vont préparer la sélection de l'équipe qui devra défendre nos couleurs.

Nous souhaitons également voir des athlètes valaisans au départ des championnats suisses de décathlon. Les inscriptions peuvent se faire auprès du chef technique.

Les Spectacles

Cinéma ETOILE, Martigny

Encore une belle semaine !
Jusqu'à mercredi 4 : un double programme exceptionnel avec deux merveilleux films d'aventures :

1. LES NOUVELLES AVENTURES DE RIN-TIN-TIN, le dernier film du célèbre chien américain déjà si connu à l'écran.

2. LA FORET DE LA TERREUR, une hallucinante exploration de la forêt vierge avec Jim-la-Jungle.

Dès jeudi : UNE FILLE DANS LE SOLEIL, une nouvelle grande production française « avé l'assent » du Midi. Un grand film qui vous offrira une véritable pinte de bon sang.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 5 et vendredi 6 : LA VIE EST UN JEU. Une étourdissante comédie française, menée à une cadence dynamique avec Rellys, Jacqueline Delubac, Félix Oudart, Jimmy Gaillard, etc.

Samedi et dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30), un double programme exceptionnel :

1. LES NOUVELLES AVENTURES DE RIN-TIN-TIN.
2. LA FORET DE LA TERREUR.

Au Cinéma CORSO, Martigny

Ce soir lundi, prolongation de « PIGALLE Saint-Germain-des-Prés ».

A TRAVERS le monde

Deux millions de sans-abri en Inde

Près de deux millions et demi de personnes sans abri à la suite de graves inondations dans les Etats indiens de Bihar, Bengale occidental et Assam où les fleuves Kosi, le « fleuve Chagrin » du Bihar-Brahmaputra, et Tista et leurs affluents ont inondé plusieurs milliers d'hectares de terres cultivées. Dans les trois Etats, la circulation routière et ferroviaire est pratiquement nulle et les communications télégraphiques sont interrompues.

Les villageois sans abri doivent lutter à la fois contre les éléments, la famine et les serpents et animaux sauvages, délogés par les inondations. Ailleurs, les habitants ont subi de nombreuses morsures de serpents.

La chaleur en Italie

Dans plusieurs régions d'Italie, le thermomètre a marqué plus de 35 degrés centigrades à l'ombre. C'est ainsi que l'on a enregistré 37,5 degrés dans la région de Foggia, 36,1 degrés dans celle de Lecce et 35,9 degrés dans celle de Tarente. A Rome, la température a été de 34 degrés dans l'après-midi.

Lutte contre le carpocapse ou ver des prunes

Nous rappelons qu'il est important de lutter contre le Carpocapse des prunes, deuxième génération. Les traitements insecticides au moyen de produits nicotinés spéciaux de préférence se feront dès la parution du nicotiné communiqué et devront être répétés 10 à 15 jours plus tard.

Mouiller abondamment le dessous des prunes. Cet insecticide ne doit pas être utilisé sur les variétés mûrissant pendant le mois d'août, telles que les Reine-Claude, la Belle de Louvain, les pruneaux de Bühl, etc...

Station cantonale pour la protection des plantes : L.



Madame et Monsieur Amédée Monnet-Comby, à Chamoson ;
Mademoiselle Cécile Comby, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Henri Comby-Bavaret et leurs enfants, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Jules Bridy-Comby et leurs enfants, à Leytron ;
Madame et Monsieur Gustave Wulliens-Comby et leur fille à Morges ;
Madame et Monsieur Armand Rémondeulaz-Comby et leurs enfants, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Marc Crittin-Comby et leurs enfants, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Luc Comby-Comby, à Chamoson ;
Monsieur Paul Comby, à Chamoson ;
Monsieur Paulo Bridy, à Chamoson ;
ainsi que les familles parentes et alliées Comby, Farquet et Carruzzo,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul COMBY

leur bien cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 80e année après une courte maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson mardi 3 août à 10 heures.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Très émus par l'affection et la sympathie qui nous ont été témoignées par nos amis et connaissances, nous prions tous ceux qui ont pris part à notre deuil de trouver ici nos plus chauds remerciements.

FAMILLE PIERRE MILLIET.

Dentiste

de Werra
MARTIGNY

de retour

Léon DELALOYE
Médecin - dentiste
MARTIGNY

absent

JUSQU'AU 23 AOUT

Dr B. Zimmermann
SION

absent

Docteur

PIERRE CARRUZZO
SION

Spécialiste en médecine interne F.M.H.

absent

JUSQU'AU 15 AOUT

Occasion

Pressoir hydraulique, 900 litres, « Rauschenbach », état de neuf, n'ayant pressé que 120 brantées, à vendre cause double emploi, ainsi que futaille de 200 à 2000 litres, bossettes, pompes avec accessoires, filtres, tireuses et matériel de cave divers.

Tél. 5 10 40 à Sierre

CINÉMA CORSO

Ce soir lundi

Prolongation

PIGALLE

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

DIMANCHE 15 AOUT (Assomption)

CFF voyage organisé pour

GORNERGRAT

Prix : dès SIERRE 20.50
 SION 22.—
 MARTIGNY 25.—
 SAINT-MAURICE 26.50

Tous renseignements dans les gares



ÉCOLE TAMÉ SION

FERMÉE JUSQU'AU 9 AOUT

du 9 août au 14 septembre, cours de vacances, langues et commerce.

Dès le 14 septembre reprise des cours réguliers.



CONDUITE INTERIEURE

à partir de

Fr. **4.800.-**

KASPAR FRERES

Garage Valaisan

SION

Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux :

Brig : Franz Albrecht, Garage des Alpes. Montana : Pierre Bonvin, Garage du Lac. Orsières : Gralien Lovey, Garage de l'Entremont. Visp : Edmund Albrecht, Garage. Martigny : A. Métrailler, Garage. Monthey : F. Morel, Garage du Stand.

Confiez vos annonces à Publicitas

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
 Alfred Venthey SAXON
 "ARTICLES DE FÊTES" TEL. 62351

Docteur **LUGON**

MARTIGNY

absent

jusqu'au 15 août



Sachet transparent si pratique pour le pique-nique

CHIRAT CONDIMENTS CHIRAT
 au vinaigre

Cornichons. Oignons. Mélanges surfins

Avec bons-images Avanti

Ravigotant!

En vente dans les boucheries-charcuteries, et dans les bons magasins d'alimentation

Abonnez-vous au **"CONFÉDÉRÉ"**

NOUS CHERCHONS pour 15 septembre ou date à convenir :

1re VENDEUSE DE CONFECTION DAMES

parfaitement au courant de la branche, donc expérimentée et active. Place stable, indépendante, bien rétribuée, et

UNE JEUNE VENDEUSE

articles pour messieurs ou lingerie dames. Faire offre avec photo, copies de certificats et prétentions à Fils VALTHER-BLOCH S.A., Yverdon.



JUSQU'A MERCREDI 4 : Un double programme exceptionnel, deux merveilleux films d'aventures :

1. Les Nouvelles Aventures de Rin-Tin-Tin

2. La Forêt de la Terreur avec JIM-LA-JUNGLE

Dès JEUDI :

Une Fille dans le Soleil

JEUDI 5 et VENDREDI 6 :

Une étourdissante comédie française

La Vie est un Jeu

avec Rellys et Jacqueline Delubac SAMEDI 7 et DIM. 8 (14.30 et 20.30) :

Un double programme

Les Nouvelles Aventures de Rin-Tin-Tin

La Forêt de la Terreur (JIM-LA-JUNGLE)



A vendre, VALAIS CENTRAL

CAFÉ-RESTAURANT

situation excellente et d'avenir

Offres écrites sous chiffres : P. 9384 S., PUBLICITAS, SION.

A VENDRE à VEVEY, à proximité du lac

Immeuble ancien avec

CAFÉ-RESTAURANT

Ecrire à PUBLICITAS, SION sous chiffres : P. 9383 S.

A louer

au MARTINET à Martigny-Bourg dans situation tranquille, beaux

APPARTEMENTS

disponibles dès septembre 1954 et printemps 1955, avec tout confort, balcons, machine à laver, dévaloir. 3 chambres, bains, cuisine . . . Fr. 140.—

4 1/2 chambres, bains, W.-C., cuisine . . . Fr. 170.—

S'adresser à Charles FONTAINE, Martinet, Martigny-Bourg, ou à Martigny-Gare à l'Épicerie de la Gare, Tél. (026) 6 15 39, ou encore : (027) 2 25 14.

Land-Rover

A VENDRE (pour le compte d'un de mes clients) une Land-Rover, parfait état de marche, carrosserie très soignée.

GARAGE LUGON

ARDON

Tél. : 4 12 50

A REMETTRE dans ville du Bas-Valais

commerce textile

Ecrire à PUBLICITAS, SION sous chiffres : P. 9388 S.

JEEP WILLIS

5 pneus neufs, capote, crochet attelage. Occasion en parfait état. Prix avantageux.

Maison E. BAYAUD, Echallens Tél. (021) 4 11 80

ITALIENNE

bonne travailleuse, cherche place pour le campagne jusqu'à fin août ou mi-septembre.

S'adresser à Mme CARRUPT-MICHELLOD, LEYTRON. Tél. 4 73 01

PAR L'ÉPARGNE A L'AISANCE

NOUS BONIFIONS

le 2 1/2 % d'intérêt pour dépôt sur CARNETS D'ÉPARGNE

le 3 % pour dépôts sur OBLIGATIONS A 5 ANS

Banque Populaire de Sierre

Capital et réserves : Fr. 1 680 000.- Agence à Montana
 Compte de chèque postal No 11 c 170

ALIX ANDRÉ

Lauréat de l'Académie française

L'Ennemie

ROMAN



L'ENNEMIE

34

— Qu'y a-t-il, Jean-Luc ? interrogea-t-elle.

Il prit de nouveau sa main et murmura :

— Je voudrais que nous parlions de notre avenir, Rosemonde.

— Comme cela ?... ce soir ?... tout de suite ? Elle plaisantait, mais sa voix trahissait quelque ennui.

— Pourquoi pas ?

— Comme vous voudrez ! fit-elle résignée.

La jeune fille s'était complètement redressée. Assise maintenant sur le canapé, elle jouait avec la cordelière de sa ceinture.

— Cela est nécessaire, reprit Villiers après un bref silence, ou plutôt cela l'est devenu depuis peu.

— Vous m'effrayez, murmura Rosemonde.

— Vous aurez peut-être raison d'être effrayée, mais pas encore.

Il ne lui laissa pas le temps de parler et interrogea d'une voix grave :

— Vous m'aimez, n'est-ce pas, Rosemonde ?

Vous n'avez aucune crainte d'aborder la vie à mes côtés ?

Elle lui lança un rapide regard avant de répondre :

— Je crois que ces choses ont déjà été dites et convenues. Il n'y a aucune raison pour y revenir. Du reste, ma vie sera si peu différente d'habitudes, de cadre, que ce n'est point d'un commencement qu'il s'agit, mais d'une naturelle continuation.

— Et si, tout au contraire, il fallait compter sur un changement total, absolu, Rosemonde ? Si vous ne deviez conserver ni vos proches, ni vos amis, ni vos habitudes, ni votre cadre, ni rien de ce qui fait, actuellement, votre vie ?

Cette fois l'attention de la jeune fille se fit aiguë.

— Pour l'amour du ciel, dit-elle, très pâle, ne parlez pas par énigmes. Je vous le demande encore, qu'y a-t-il ?

L'ingénieur abandonna son siège et se tint debout, une main appuyée au dossier.

— Oh ! une chose bien simple. Je ne crois pas pouvoir continuer à assumer la direction des aciéries.

Il devina, à l'expression de son regard, qu'elle ne comprenait pas le sens exact de ses paroles et redit lentement :

— Je dois quitter l'usine, Rosemonde, céder à un autre ma place.

— Vous êtes fou !

Cette fois, la réponse était venue, impétueuse et rapide. En la jetant à Villiers, la jeune fille avait quitté le canapé et bondi sur ses pieds.

— Non, reprit l'ingénieur, non, je ne suis pas fou. Mais il serait maintenant trop long de vous expliquer les raisons pour lesquelles je dois faire accepter ma démission à Mme de Rollan et M. Thibaut. Sachez seulement que ces raisons sont impérieuses.

Il parlait fermement, le regard attaché au regard de Rosemonde. Et la jeune fille, malgré son récent mouvement de violence, n'extériorisait encore aucun des sentiments qui l'agitaient :

Très vite, Jean-Luc reprit :

— Ne redoutez pas l'avenir, Rosemonde. Mon diplôme d'ingénieur des mines, mes titres, me donnent le droit d'espérer une situation convenable, soit en France, soit à l'étranger. Je pourrai, je vous en donne ma parole, vous faire une existence convenable, heureuse et...

Un éclat de rire sec ne permit pas au jeune homme d'achever. Rosemonde, en fin revenue de sa stupeur venait de se dresser devant Villiers et attachait sur lui un regard étincelant.

— Je dis bien : vous perdrez la raison, Jean-Luc. Me faire quitter le Prieuré pour...

— Vous l'eussiez pareillement quitté le jour de notre mariage.

L'ENNEMIE

35

— Peut-être. En tout cas, me trouver en des lieux inconnus, loger au hasard de maisons de rencontre, mener la vie mesquine que vos projets laissent entrevoir, n'y comptez pas !

Enveloppée de son peignoir de mousseline, elle frissonna, comme si, déjà, elle se sentait glacée par la médiocrité de ce qu'elle venait d'évoquer.

— Voulez-vous dire que hors des aciéries, vous ne partagerez pas mon existence ? interrogea le jeune homme.

— C'est cela, exactement.

Jean-Luc avait pâli.

— Rosemonde... murmura-t-il.

Il se tut un instant. La déception qui l'atteignait devait être douloureuse, mais son visage restait impénétrable.

— Rosemonde, reprit-il, je vous supplie de réfléchir. Je ne sais ce que vous imaginez, lorsque vous parlez de vie mesquine. Mais sachez qu'il n'entre pas dans mes projets de vous priver de ce à quoi votre rang, votre beauté, votre jeunesse, vous donnent droit. Certes, je ne puis prétendre vous offrir une existence pareille à celle que vous menez ici, ni un train de maison aussi important...

— Eh bien ! c'est cela seul que je veux ! interrompit la jeune fille avec colère. Je n'accepterai jamais un mariage qui me ferait descendre !

— Pourtant, vous saviez que le pavillon ne ressemblait guère au Prieuré.

Tandis que Rosemonde allait et venait avec agitation dans la pièce, Jean-Luc, lui, restait absolument calme, son regard sérieux et grave fixé sur le beau visage contracté.

La réflexion de Villiers parut irriter particulièrement sa compagne.

— En effet, je le savais, répondit-elle. Mais voici qu'il ne s'agit même plus du pavillon !

Voici que vous voulez le quitter, abandonner les aciéries et entreprendre la recherche d'une incertaine situation...

« Pour vous suivre sur ce terrain, celui d'un exil et d'une déchéance, ne comptez pas sur moi !

— Ce que vous dites est grave, Rosemonde, murmura l'ingénieur. Ne m'accompagnerez-vous pas, si les circonstances m'obligeaient à abandonner en effet le pavillon ?...

— Jamais !

Le mot était jeté avec assurance et passion. Un instant, les regards des jeunes gens restèrent accrochés l'un à l'autre, et ce fut Rosemonde qui, la première, baissa les yeux.

Machinalement, elle attrapa à elle un fauteuil, s'y assit et, cherchant visiblement à ramener la conversation sur un plan moins dangereux :

— Du reste, Jean-Luc, pourquoi quitteriez-vous l'usine ? C'est une chose que j'ai le droit de savoir, n'est-ce pas ?

Le visage du jeune homme se ferma.

— Si je le faisais, c'est que j'y serais contraint par les circonstances... par des faits nouveaux. Je dois, de toute manière, attendre le retour de votre beau-frère avant de rien décider. Excusez-moi de ne point vous éclairer davantage. Naturellement, le moment venu, vous connaîtrez mes raisons et, j'en suis certain, vous les approuverez.

Rosemonde ne parut pas entendre la dernière partie de la phrase. Dans la vague explication de Jean-Luc, deux mots seulement avaient retenu son attention.

— Des faits nouveaux ? répéta-t-elle, ses fins sourcils froncés, dans une tension de son esprit Qu'y a-t-il ici de nouveau ?... Sauf l'arrivée de Deirdre.

A ce nom, jeté à l'improviste, le jeune homme ne put réprimer une bref tressaillement, que les yeux inquisiteurs de Rosemonde enregistrèrent. La jeune fille se redressa aussitôt avec un rire moqueur.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE



Décès d'une victime de l'accident de la Forclaz

M. Marcel Ghozi, âgé de 51 ans, avocat à Oran (Algérie), qui avait été transporté dans un état grave à l'hôpital de Martigny à la suite du terrible accident que nous avons relaté, est décédé à Lausanne où il avait été transféré.

On sait que Mme Ghozi était morte peu après l'accident, en arrivant à l'hôpital.

Cette tragédie de la route prive ainsi une famille d'un père et d'une mère. On compatit à la douleur des enfants si brutalement frappés par ce double deuil.

SALVAN

Une voiture sort de la route 2 morts, 2 blessés

Samedi, vers 13 h. 15, un grave accident s'est produit sur la route qui descend des Mayens de Van à Salvan. Un véhicule utilisé par une entreprise lausannoise a quitté la route pour des causes encore inconnues, s'est renversé sur la pente et s'est coincé entre des pierres.

Des cinq occupants de la voiture l'un est mort sur le coup. Il s'agit de M. Fernand Mottier, de Massongex. Trois autres passagers furent conduits à l'hôpital de Martigny dans un état grave.

M. Luigi Delponte devait décéder peu après d'une fracture du crâne et d'un enfoncement de la cage thoracique.

L'état de M. Paul Hagen, de Massongex, qui souffre également d'une fracture du crâne et de côtes enfoncées, est considéré comme extrêmement sérieux. Son frère, M. Adolphe Hagen, amené avec une fracture du crâne, est moins atteint. Seul le chauffeur, M. P. Batrix, de Lausanne, est indemne.

SAINT-MAURICE

Une main mutilée par un explosif

Le petit Jean-Claude Hagen, âgé de 9 ans, de Saint-Maurice, s'était emparé de détonateurs. Après avoir fixé une mèche à l'un de ces dangereux engins, il y mit le feu. L'explosion se produisit avant que l'enfant ait pu se mettre à l'abri. Le malheureux eut la main mutilée puisque les cinq doigts furent arrachés.

Il a été transporté à la clinique Saint-Amé après avoir reçu les premiers soins des docteurs Paratte et Hoffmann.

SUR LA ROUTE DE LA FORCLAZ

Encore un accident, au même endroit que les deux précédents !

Le tronçon de la route de la Forclaz, près des Rappes, a été marqué, comme nous l'avons annoncé, par deux accidents identiques, l'un n'ayant fait que des dégâts matériels, mais l'autre s'étant soldé par un décès et trois blessés graves.

A peine était-on remis de ces émotions que voilà un nouvel accident, dans des circonstances analogues et au même endroit !

Le car postal montait à la Forclaz lorsqu'il rencontra l'auto conduite par l'abbé Joseph Sergent, de Pas-de-Calais. Les deux véhicules s'arrêtèrent et commencèrent, l'espace étant exigü, à manœuvrer pour croiser. A ce moment arriva en trombe la voiture de M. William Altschul, industriel à Cardiff (Angleterre), dont les freins refusaient tout service. Pour éviter la chute dans le vide, ce dernier conduisit sa machine contre celle de l'abbé Sergent. Sous le choc, celle-ci fut projetée en avant et croisa par force le car postal ! Quant à l'auto anglaise, elle fit un tête-à-queue complet pour venir s'arrêter à quelques centimètres au bord de la pente abrupte.

Personne n'est blessé mais les dégâts sont importants, surtout à la voiture française.

Il n'est pas nécessaire de rappeler aux conducteurs valaisans — comme l'indique d'ailleurs une pancarte bien en vue au col — le danger qu'il y a de descendre sur les freins. Quand on pense que la plupart des voitures étrangères s'engagent dans cette descente en troisième vitesse et le pied constamment sur la pédale de frein, on comprend ce qui arrive !

Association des Trompettes et Tambours du Valais romand

Sierre a cette année l'honneur de recevoir les Trompettes et Tambours du Valais romand. Le comité a retenu la date du 29 août pour cette manifestation. Nous espérons qu'un grand nombre de musiciens réserveront cette journée qui, comme vous le savez, contribue à soutenir « In Memoriam », œuvre en faveur des familles des soldats morts pendant les mobilisations.

Un communiqué avec le programme de la journée paraîtra en temps voulu.

Le Comité.

Le 1^{er} Août

SIERRE

La manifestation organisée à Sierre pour célébrer la fête nationale a été suivie par un très nombreux public. Un cortège bien étoffé, formé des sociétés locales et conduit par la Gêronde, parcourut la ville. Le programme mis au point pour cette soirée se déroula harmonieusement sur la place devant la salle de gymnastique, sous la direction de M. Monnier. M. Gard, conseiller d'Etat, prononça une brillante allocution patriotique qui fut saluée par l'hymne national joué par la « Gêronde » et repris en cœur par l'assistance. Sur le podium construit au milieu de la place se produisirent ensuite les gyms hommes et dames, le Jodler-Club et les fifres et tambours.

La cérémonie se termina par un magnifique feu d'artifice et par un picoulet dansé par les enfants.

SION

Comme d'habitude, les sociétés locales ont formé le cortège conduit par l'Harmonie municipale et, sur la Planta, la cérémonie traditionnelle se déroula au milieu d'un nombreux public parmi lequel on remarquait beaucoup d'hôtes venus des cantons confédérés et de l'étranger. Le discours de circonstance fut prononcé par M. Antoine Favre, juge fédéral. Puis ce fut l'hymne national chanté autour du feu et le traditionnel bouquet final des feux d'artifice.

VERNAYAZ

La fête nationale a été dignement célébrée aux bords du Trient. Le cortège, conduit par « L'Echo du Trient » groupait les sociétés locales qui se produisirent sur la place où M. Victor Dupuis, avocat à Martigny, prononça l'allocution de circonstance.

VAL D'ANNIVIERS

Un métier qui n'est pas de tout repos...

C'est à n'en point douter celui de vétérinaire, qui exige de solides qualités de celui qui exerce cette profession si utile à notre classe paysanne. M. Joseph Barras, le sympathique vétérinaire de Sierre, vient d'en faire une cruelle expérience. Appelé pour soigner du bétail malade au-dessus de Chandolin il s'en revenait sur Saint-Luc lorsque, par suite d'un faux mouvement, il tomba et se cassa la jambe. Loin de tout secours possible, il tenta de rejoindre Saint-Luc. Se traînant et s'appuyant sur sa seule jambe valide, souffrant comme on le devine aisément, le malheureux devait mettre 3 heures pour arriver enfin à 200 mètres d'un camp de scouts où, épuisé et sans voix, il devait tomber. Heureusement pour lui, l'aumônier du camp alla le découvrir et promit les secours s'organisèrent. M. Barras fut ramené à Sierre où on lui prodigua les soins que nécessitait son état.

Aux dernières nouvelles, M. Barras est en bonne voie de guérison. Nous formons des vœux pour que ce dernier puisse être rapidement sur pied et continuer à exercer.

Une société de développement à Chandolin

Courageuse et utilitaire initiative que celle prise par quelques personnalités de Chandolin, de créer une société de développement à Chandolin, le plus haut village de Suisse, qui connaît des difficultés particulières vu la situation. Un des problèmes à résoudre pour cette commune de montagne est sans conteste la création d'une route Saint-Luc-Chandolin, qui soit carrossable. Cette liaison est de toute nécessité pour l'avenir même de Chandolin. Puisse les efforts entrepris par la nouvelle Société de développement trouver une concrétisation dans un proche avenir.

Inspection d'armes 1954

Les Départements militaire cantonal rappelle que les inspections d'armes, d'habillage et d'équipement ont lieu au mois d'août suivant le programme général ci-après :

A SION (Sion, Salins, Bramois) les 2, 3, 4, 5 et 6 août ;
A CONTHEY-PI. (Conthey et Vétroz, les 9, 10 et 11 août ;
A CHAMOSON, les 12 et 13 août ;
A ARDON, le 16 août ;
A SAVIESE, les 17 et 18 août ;
A GRIMISUAT (Grimisuat, Arbaz) le 19 août ;
A AYENT, le 20 août.

Pour toutes les questions de détail (classes d'âges convoquées, heures d'entrée, prescriptions disciplinaires et autres) les intéressés doivent consulter les affiches placardées dans les communes ou déposées chez les chefs de section et postes de gendarmerie.

Une deuxième victime de l'accident de Montana

Nous avons relaté le terrible accident de moto qui s'est produit entre Mollens et Randogne.

M. Joseph Antille, pilote du véhicule, avait été la première victime de cette tragédie. Nous apprenons que son compagnon, M. Camille Favre, fils de M. Jules Favre, garde-forestier à Veyras, vient de son tour de rendre le dernier soupir à l'hôpital de Sierre où il avait été transporté dans un état grave. M. Favre, âgé de trente ans, laisse dans la désolation une jeune veuve puisqu'il n'était marié que depuis trois mois.

Nous compatissons à la douleur de son épouse si brutalement frappée et nous exprimons à toute la famille, spécialement à M. Jules Favre et à notre ami Albert Favre, député suppléant, l'expression de notre profonde sympathie.

CHAMOSON

Paul COMBY

Demain mardi sera enseveli à Chamoson M. Paul Comby, décédé après une courte maladie, dans sa 80^e année.

Le regretté défunt laissera le souvenir d'un citoyen unanimement estimé et qui fut surtout un fervent radical de souche et de conviction que ses enfants suivent avec vénération et respect.

Sous l'ancien régime radical chamosard, M. Paul Comby avait rempli avec conscience et dévouement la fonction de secrétaire de la Chambre pupillaire durant huit ans. Il fut également pendant trente ans le secrétaire compétent de la Maison « Les Fils Maye », à Riddes, à l'époque de son fondateur feu Léonide Maye, où il rendit les plus grands services.

Le « Confédéré » perd aujourd'hui un de ses plus anciens abonnés.

Enfin M. Paul Comby fut un fidèle et fervent musicien de l'Harmonie « La Villageoise » dont il fut durant plusieurs années président et sous-directeur. En effet, M. Paul Comby aimait la musique et sa société de toute son âme puisque pendant trente-six ans il en fut le membre actif.

De ce fait, il était titulaire de la médaille d'or de la Fédération des fanfares villageoises du Centre. De sa société et après son beau-frère M. Joseph Comby, il était d'ailleurs le doyen des anciens musiciens encore en vie.

Nous nous inclinons avec respect et émotion devant le départ de cet excellent citoyen et nous prions sa belle et nombreuse famille d'agréer nos sentiments de sincère et cordiale sympathie dans leur grande épreuve.

BRAMOIS

Gros incendie de forêt

Dans l'après-midi du 1^{er} août, le feu a éclaté dans les broussailles le long de la route qui conduit de Bramois à Grône, avant la bifurcation pour Saint-Léonard. On pense que c'est un passant qui a lancé une cigarette allumée qui est l'auteur involontaire de cet incendie. Le feu prit une ampleur telle qu'une grande surface fut bientôt ravagée par les flammes. La fumée formait une couche opaque s'étendant jusque les Haut-Valais. Les herbes sèches et les branches fournissaient une proie facile au feu qui s'étendait toujours plus loin et plus haut dans la pente en dessous de Nax. Vers la fin de l'après-midi, les flammes atteignaient presque le virage de la route Bramois-Nax. Il était difficile d'organiser un secours contre ce gigantesque brasier à un endroit où l'on ne trouve pas d'eau et où la pente est très abrupte. Mais les travaux de protection qui furent entrepris permirent toutefois d'enrayer la progression des flammes. Vers minuit, de nombreux foyers subsistaient encore mais l'ardeur du sinistre avait diminué.

Dans l'artisanat du métal

Chez les maîtres ferblantiers - appareilleurs

L'Association valaisanne des maîtres ferblantiers-appareilleurs a tenu son assemblée générale à Orsières, sous la présidence de M. Joseph Andenmatten, maître appareilleur diplômé à Sion. L'ordre du jour, bien que très chargé, a été réglé rapidement.

Dans son rapport, M. Andenmatten fit ressortir que cette corporation célébrait cette année ses vingt ans d'existence. Il releva le fructueux travail accompli par l'Association dans le domaine de la formation professionnelle et dans celui des relations avec les syndicats ouvriers.

Les comptes de 1953 et le budget de 1954 furent adoptés.

Aux élections, le comité cantonal est confirmé en charge avec M. Andenmatten comme président, à l'activité duquel nous devons la fondation de

Le général Guisan au Conseil fédéral ?

Dans la *Lutte syndicale*, organe officiel de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, M. Théo Chopard, membre du Comité central de la NSH et rédacteur de l'Annuaire NSH, publie ses réflexions personnelles sous ce titre sur l'actuel malaise au sujet des dépenses militaires. Nous en publions les extraits suivants à titre d'information :

Dans cette Suisse où « chaque enfant naît soldat », l'abaissement de l'initiative Chevallier est probablement l'un des événements les plus étonnants dans l'histoire de la Confédération moderne, la manifestation la plus spectaculaire de la crise de confiance qui, depuis quelques années, paraît séparer toujours plus gravement le peuple et le gouvernement. Cette crise de confiance est au premier chef une crise de l'information : de l'information du peuple par le gouvernement et du gouvernement sur les mouvements de l'opinion.

L'initiative Chevallier est donc un impérieux avertissement. Mais elle n'est que cela. Elle ne résoudra pas l'angoissant problème de la sécurité qui étreint légitimement chacun de nous. Au contraire. Il est bien évident que si elle était acceptée, elle aurait pour seul effet d'accroître encore notre vulnérabilité. Elle aurait la même conséquence si elle trouvait pour l'appuyer une forte minorité parce qu'elle aurait divisé le peuple sur une question qui requiert l'unanimité.

Les autorités doivent donc mettre à profit le temps qui nous sépare de la votation populaire — qui ne saurait être éludée — pour redresser la situation, pour renseigner largement le peuple, pour provoquer un large débat sur le problème de la défense nationale, de sa conception et des dépenses militaires. Mais ce débat ne pourra être fructueux que si l'on procède sans tarder à la relève qui est devenue inéluctable à la tête du Département militaire. Une situation extraordinaire requiert des mesures extraordinaires. Cette situation, il y aurait un moyen d'en amorcer efficacement le redressement ; ce serait, ne fût-ce que pour un an, d'appeler le général Guisan à la tête du Département militaire. Le malaise ne serait pas dissipé d'un coup, mais le climat serait modifié ; le débat qui s'impose s'engagerait dans la confiance et se poursuivrait avec sérénité et objectivité.

cette association, et qui cette année fête également le vingtième anniversaire de présidence.

Durant le banquet qui suivit à l'Hôtel de la Gare, le comité tint à souligner par un modeste cadeau sa reconnaissance vis-à-vis de son dévoué président.

Divers télégrammes et lettres de sympathie parvinrent également en ce jour en particulier de la part de l'Association suisse des maîtres ferblantiers-appareilleurs, des autorités et d'autres associations professionnelles.

Nul doute que cette belle journée aura laissé un agréable souvenir dans le cœur de tous les participants.

Notons pour terminer qu'en 1955 nous aurons le plaisir de recevoir dans notre Valais les nombreux délégués de l'Association suisse, qui séjourneront pendant trois jours pour leurs assises annuelles.

Chez les serruriers - constructeurs

L'Associatio valaisanne des maîtres serruriers-constructeurs a tenu son assemblée générale à Monthey en présence de nombreux délégués.

Le rapport présidentiel présenté par M. Arthur Andréoli ainsi que les comptes de 1953 et le budget 1954 furent adoptés à l'unanimité. Une longue discussion s'engagea à propos d'une modification du système du paiement des vacances et de l'introduction de l'assurance-vieillesse complémentaire.

Le comité, confirmé en charge, est chargé d'étudier à fond ces questions.

Suivit un excellent banquet à l'Hôtel du Cerf durant lequel nous eûmes l'occasion de saluer la présence du représentant de la ville de Monthey, M. le conseiller Descartes, de M. Giovanola Joseph et des délégués des associations sœurs.

Ensuite, grâce à l'amabilité de M. Joseph Giovanola, les délégués visitèrent les ateliers de la Maison Giovanola.

Une généreuse collation offerte aux participants par M. Joseph Giovanola termina cette journée qui, bien que trop courte, laissa à chacun de riches souvenirs.

Chute d'un motocycliste

M. Marcellin Claret rentrait à moto de Monthey à Troistorrens, où il est domicilié quand, au lieu dit « Les Fontaines », il fit une chute dans des circonstances que l'enquête établira. On l'a relevé avec des blessures superficielles et des contusions. La moto est hors d'usage.